



Rapport d'étape 2012 du Conseil
Forum 2012

Rob McNabb

LE CONSEIL NATIONAL SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

- Créé en 2010 pour coordonner la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
- Il compte 14 membres depuis que le Conseil des médecins hygiénistes en chef pour le Canada (CMHCC) y est représenté
- Réunions trimestrielles et conférences téléphoniques mensuelles
- Le mandat du Conseil lui sert de guide

But et mandat (portée)

- Établir une démarche mieux harmonisée et intégrée en ce qui a trait à l'ensemble du système et des programmes de santé et de bien-être des animaux au Canada.
- Présenter des avis et des recommandations de nature scientifique, stratégique et réglementaire au sujet des questions relatives à la santé et au bien-être des animaux aux SMA F P T chargés de la réglementation, à l'ACIA, aux provinces et aux territoires, et aux parties prenantes de l'industrie et des organisations non gouvernementales.

Le Conseil est consultatif et non pas opérationnel

Membres du Conseil

- Ian Alexander
- Pauline Duivenvoorden/
David Murray
- David Fraser
- Gerald Hauer
- Kathryn Koliaska
- Wayne Lees (coprésident)
- Jennifer MacTavish
- Michel Major
- Rob McNabb (coprésident)
- Florian Possberg
- Mark Raizenne
- John Ross
- Rick Thiessen
- Norm Willis

2011-2012

Qu'est-ce que le Conseil offrira?

- Un service tout en un pour collaborer sur de multiples enjeux
- La possibilité de réduire les réunions, les efforts
- Des processus rationalisés
- Une démarche globale et non pas axée sur un seul enjeu
- Le contrôle des résultats et de l'efficacité à l'aide des huit résultats stratégiques décrits dans la SNSBEAE

Santé humaine

Santé animale

Économie

Programmes et systèmes

Prévision, innovation et recherche

Communication

Accès au marché/ redressement

Centre canadien coopératif de la santé de la faune

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
(Comité consultatif canadien sur la santé des animaux)

Groupe consultatif sur le commerce du bœuf et des bovins

Comité consultatif des producteurs de bœuf et de bovins

Groupe d'accès au marché des producteurs de bœuf et de bovins

Tables rondes de la chaîne de valeur :
- du bœuf
- du porc

Médecins-hygiénistes en chef

Conseil des médecins vétérinaires en chef

Réseau de laboratoires de santé publique canadiens

Réseau canadien de surveillance zoonitaire

Coalition canadienne pour la santé des animaux

Prévisions en santé des animaux au Canada

Groupe de travail sur la gestion des urgences

Comité des représentants de la biosécurité

Conseil pour la protection de la santé porcine

Groupe de travail sur la traçabilité



Résultats stratégiques

Améliorer la capacité à :

1. Éviter les menaces et anticiper les occasions
2. Réagir aux menaces et créer des occasions
3. Protéger la santé de l'écosystème
4. Protéger la santé publique

Améliorer :

5. La confiance du public à l'égard du système de santé des animaux d'élevage du Canada
6. L'accès au marché
7. Les soins et le bien-être des animaux d'élevage
8. La viabilité de l'industrie

Améliorer la capacité à éviter les menaces et anticiper les occasions

« Faculté de prévoir les événements néfastes menant à l'évitement et à la prévention »

- **L'anticipation et les agri-renseignements** sont incontournables
 - Un rapport intérimaire encourage leur développement actif par tous les acteurs du milieu
- **La surveillance** est un élément essentiel de l'anticipation et des agri-renseignements
 - « **La surveillance de la santé des animaux d'élevage en période de transition** » reconnaît le besoin d'une surveillance active à laquelle tous les acteurs impliqués contribuent

Améliorer la capacité à réagir aux menaces et créer des occasions

« Accentuer la préparation en vue d'une intervention rapide et efficace »

- « **La surveillance de la santé des animaux d'élevage en période de transition** » présente une vision pour faire progresser la capacité de surveillance et la coordination afin d'assurer la détection et le signalement rapides des maladies, avec l'implication de tous les acteurs
- Le Conseil a reçu deux présentations qui ont permis de mieux comprendre deux activités axées sur la capacité d'intervention :
 - Pré-CAN
 - la **Stratégie de continuité des activités sur le marché du bétail**

Améliorer la confiance du public à l'égard du système de santé des animaux d'élevage du Canada

« Communiquer des messages qui démontrent que l'équilibre entre la santé des animaux, la santé publique et la santé de l'écosystème est atteint »

- **Des liens** se sont tissés pour élargir notre compréhension des impacts interdépendants selon l'approche « Une seule santé ». Les membres du Conseil ont réussi à refléter cette entente dans leurs responsabilités au Conseil et dans la vie quotidienne.
- **Le plan de communication** ciblera non seulement les acteurs directement touchés, mais laissera savoir au grand public que le système est robuste et qu'il est un bon investissement

Améliorer la viabilité de l'industrie

« En circonscrivant les risques financiers et en accélérant la reprise du cours normal des affaires après un événement néfaste »

- L'élevage contribue beaucoup à l'économie canadienne
- Des animaux d'élevage sains et bien soignés contribuent à la salubrité et à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire

Améliorer l'accès au marché

« Grâce à l'amélioration de l'état de santé des animaux d'élevage et de la crédibilité du système de santé des animaux d'élevage »

Améliorer la capacité à protéger la santé publique

« En intégrant le secteur animal au système “une seule santé” »

- Le travail du Conseil s'est concentré sur une approche **Une seule santé**. La participation de l'ASPC et du CMHCC a permis de mieux comprendre les répercussions de la santé et du bien-être des animaux sur la santé publique et vice versa
- Débat instructif sur **l'impact**, sur l'autre secteur, **des décisions d'intervention** en cas d'éclosions de maladies animales et de maladies humaines

Améliorer les soins et le bien-être des animaux d'élevage

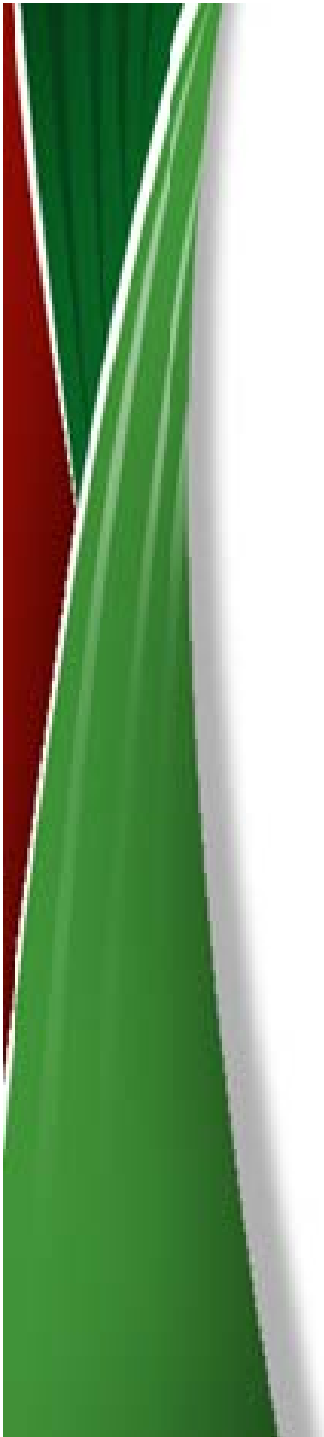
« En partageant la responsabilité des pratiques de soins et de bien-être des animaux d'élevage qui reposent sur des fondements scientifiques et qui reflètent l'éthique de la société »

- D. Fraser fera le point

Améliorer la capacité à protéger la santé de l'écosystème

« Créer un système durable au plan environnemental pour l'élevage d'animaux »

- Le **modèle « Une seule santé »** fera en sorte que tous les sujets envisagés par le Conseil permettront de progresser vers l'atteinte de ce résultat stratégique
- Le **processus de hiérarchisation** tient compte des répercussions sur l'environnement. Il faut inclure l'information sur la santé de l'écosystème s'il y a lieu
- Un **système de santé et de bien-être des animaux hautement fonctionnel**, auquel participent activement tous les acteurs du milieu, est vu comme un moyen souhaitable d'obtenir ce résultat stratégique



Comité fédéral-provincial-territorial des SMA de l'agriculture responsables de la réglementation

23 novembre 2012

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

- **Collaboratif** : paliers fédéral, provincial et non-gouvernemental
- **Multidisciplinaire** : santé et bien-être des animaux et santé publique – l'approche « Une seule santé »
- **Consultatif** : la gouvernance est le point focal des conseils systémiques
- Première réunion en octobre 2010

Amélioration des systèmes canadiens de santé et de bien-être des animaux

Démarche concertée pour définir les rôles et les responsabilités à l'égard de la prestation des programmes de santé et de bien-être des animaux

- Déterminer les principes de catégorisation des maladies
- Examiner, dans d'autres pays, les rôles dans la prestation des programmes de santé animale selon des démarches conjointes du gouvernement et de l'industrie
- Élaborer pour le Canada un mécanisme qui favorise la prestation partagée et concertée des programmes de santé animale

Les SMA F P T (réglementation) :

- Cultivons l'avenir 2 offre des occasions de faire progresser la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage. L'appui des SMA responsables de la réglementation à l'élaboration, par le Conseil, d'une structure de gouvernance concertée et efficace améliorera la santé et le bien-être de la population des animaux d'élevage et son apport à l'économie canadienne

Amélioration des systèmes canadiens de santé et de bien-être des animaux

Mailler les systèmes de surveillance de la santé des animaux, des humains et de la faune et de la salubrité des aliments pour améliorer la capacité d'anticipation au moyen des agri-renseignements

- Les systèmes de surveillance ont des produits livrables bien définis
- On fait la promotion des maillages entre les systèmes de surveillance
- L'analyse des données de surveillance sert à prendre des décisions – les agri-renseignements

Les SMA F P T (réglementation) :

- Par le biais de Cultivons l'avenir 2, appuyer l'initiative du CCMV, recommandée par le Conseil, pour améliorer les systèmes de surveillance par une mobilisation concertée du gouvernement et de l'industrie afin de protéger la santé, l'économie, la sécurité et le commerce au Canada

Amélioration des systèmes canadiens de santé et de bien-être des animaux

Le système canadien pour l'assurance de la conformité sur le bien-être des animaux est amélioré

- Un ensemble de normes nationales pour les animaux d'élevage est instauré et reconnu
 - élaboration et révision des codes de pratiques
- Les mandats sont clairs et les mécanismes de reddition de comptes sont bien compris
 - CCMV, CNSAE, GFPBEA, etc.

Les SMA F P T (réglementation) :

- Appuyer l'élaboration efficace de normes nationales fondées sur la science et d'un ensemble d'outils de mise en œuvre afin d'instaurer la confiance, au Canada et à l'étranger, à l'égard du bien-être des animaux d'élevage

Amélioration des systèmes canadiens de santé et de bien-être des animaux

Mise en œuvre du modèle « Une seule santé »; améliorer les maillages visant à réduire les risques pour la santé animale et la santé humaine

- Élargir le modèle CCMV-CMHCC afin de cerner les priorités communes
- Élaborer des politiques conjointes sur les priorités cernées
 - p. ex., une politique conjointe sur la grippe humaine, aviaire, porcine

Les SMA F P T (réglementation) :

- Appuyer la sensibilisation et la mobilisation du gouvernement et de l'industrie en vue d'améliorer les maillages entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes au moyen d'un modèle concerté d'élaboration des politiques par les acteurs du milieu

Conseil NSBEAE – Forum 2012

4 et 5 décembre 2012 - Ottawa

Thèmes

- Point d'information du Conseil pour les acteurs du milieu
- Gouvernance
 - Examen de la gouvernance du système de santé et de bien-être des animaux au Canada
 - Exploration des améliorations au système

www.ahwcouncil.ca

www.conseilsbe.ca